

Chapitre 2

Excédent annuel

Contenu

Troisième excédent de suite.....	21
Pourquoi l'excédent a-t-il changé par rapport à l'exercice précédent ?.....	24

Excédent annuel

Troisième excédent consécutif

La Province a enregistré un excédent annuel de 49 millions de dollars

2.1 Pour une troisième année consécutive, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a enregistré un excédent annuel. Les états financiers consolidés audités de la Province au 31 mars 2020 faisaient état d'un excédent de 49 millions de dollars.

2.2 L'excédent annuel représente une amélioration de 26 millions de dollars par rapport à l'excédent de 23 millions de dollars initialement prévu au budget. Ce résultat s'explique principalement par une hausse des recettes fiscales et des transferts du gouvernement fédéral, et une sous-utilisation des fonds affectés au Gouvernement central et au Service de la dette publique. Cette sous-utilisation a été contrebalancée par une augmentation des charges de Travail et emploi et de Développement social.

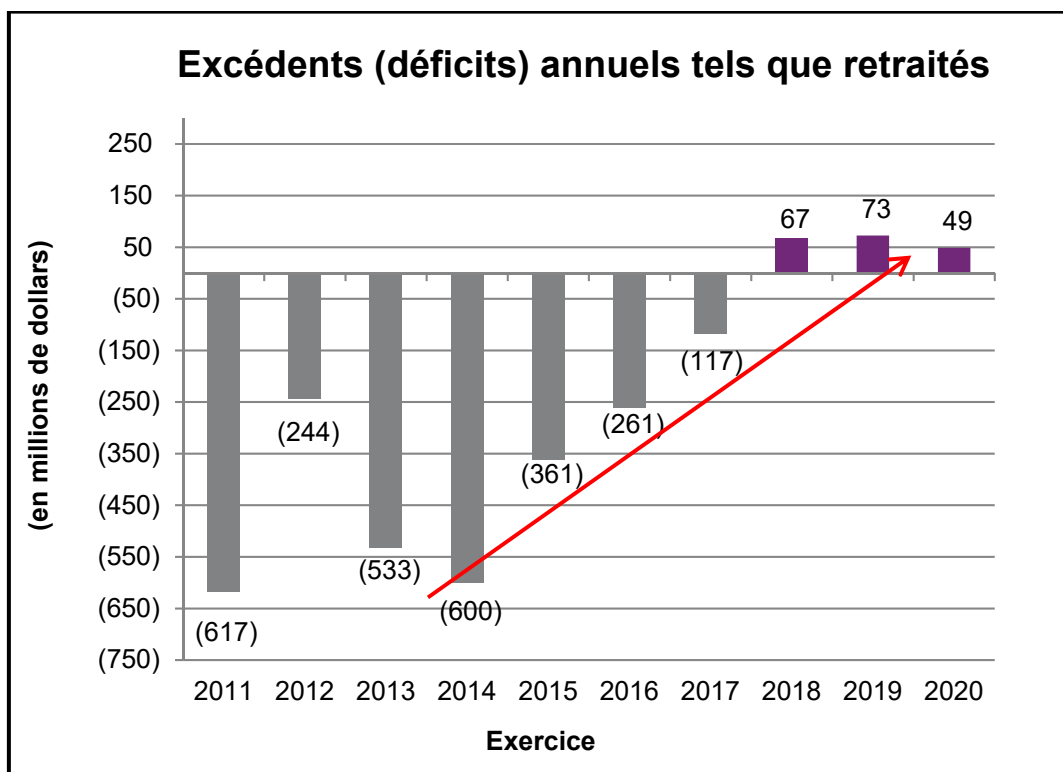
Répercussions financières de la pandémie de COVID-19 inconnues

2.3 L'information financière présentée dans le présent chapitre couvre la période allant jusqu'au 31 mars 2020. Or, de nombreux programmes d'aide gouvernementaux et de nombreuses répercussions économiques de la pandémie de COVID-19 ne sont entrés en jeu qu'après cette date, et leurs effets sur les résultats financiers de la Province par la suite sont encore inconnus. Pour une discussion et une analyse plus approfondie quant aux répercussions financières de la COVID-19, voir le chapitre 7.

La tendance aux excédents se maintient

2.4 Au cours des deux dernières années, nous avons rapporté que le gouvernement enregistrait de modestes excédents. Nous sommes ravis de voir que la tendance se maintient pour une troisième année consécutive. L'historique des excédents et déficits ces dix dernières années est présenté à la pièce 2.1.

Pièce 2.1 - Excédents (déficits) annuels tels que retraités

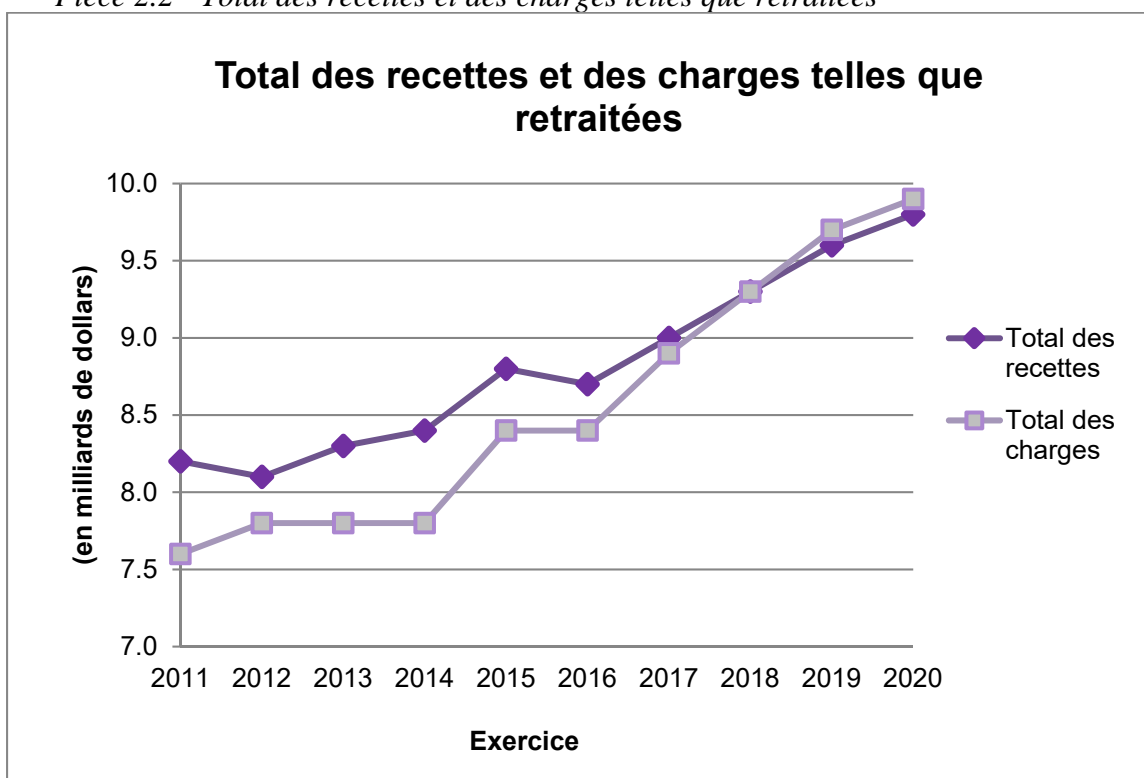


Source: Graphique préparé par le VGNB. Données telles que retraitées – voir l'annexe I pour de l'information à l'appui.

Résultats encourageants, mais faibles par rapport aux charges de 9,8 milliards de dollars

2.5 Bien que ces résultats soient encourageants, l'excédent annuel est très faible par rapport aux charges de 9,8 milliards de dollars. Comme le montre la pièce 2.2, les recettes et les charges ont continué à croître en 2020.

Pièce 2.2 - Total des recettes et des charges telles que retraitées



Source : Graphique préparé par le VGNB. Données telles que retraitées – voir l'annexe I pour de l'information à l'appui.

2.6 Au cours de l'exercice 2020, les recettes ont augmenté de 195 millions de dollars, soit légèrement moins que la croissance de 219 millions des charges. Les deux ont crû d'environ 2 % depuis 2019.

La situation fiscale de la Province est devenue plus complexe

2.7 Bien que nous soyons encouragés par le troisième excédent de suite, les charges continuent à croître. La Province fait désormais face à une situation économique et fiscale comme jamais connue auparavant en raison de la pandémie mondiale de COVID-19. Il est encore plus complexe de trouver un équilibre entre la nécessité d'une reprise économique et les conditions pré-pandémiques tout en améliorant sa situation budgétaire.

Pourquoi l'excédent a-t-il changé par rapport à l'exercice précédent?

2.8 La pièce 2.3 présente au niveau sommaire les raisons du changement dans les recettes et les charges entre le 31 mars 2019 et le 31 mars 2020.

Pièce 2.3 - Analyse de l'excédent annuel de 2020

Analyse de l'excédent annuel de 2020 (en millions de dollars)

Que s'est-il passé depuis le dernier exercice?		Raisons importantes
Excédent de l'exercice 2019	73 \$	
Diminution des recettes provinciales	-11 \$	Recettes en hausse : Impôt sur le revenu des particuliers (+101); Taxe de vente harmonisée (+33); Taxe sur l'essence et les carburants (+28); Impôt foncier provincial (+18). Compensées par des baisses : Impôt sur le revenu des sociétés (-111); Entreprises publiques (-37); Taxe sur le tabac (-18).
Hausse des transferts du gouvernement fédéral	+206 \$	Hausses : Paiements de péréquation fiscale (+149); Subventions inconditionnelles (+35); Subventions conditionnelles (+22).
Hausse des charges	-219 \$	Charges en hausse : Éducation et formation (+76); Santé (+109); Développement social (+58); Travail et emploi (+31). Compensées par des baisses : Services de protection (-24); Transports et Infrastructure (-27).
Excédent de l'exercice 2020	49 \$	

Source : Tableau préparé par le VGNB à partir du volume I des Comptes publics du Nouveau-Brunswick pour l'exercice terminé le 31 mars 2020.